

Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR) à l'échelle de la commune

Légende des zones retenues par type d'énergie :

La chaleur renouvelable

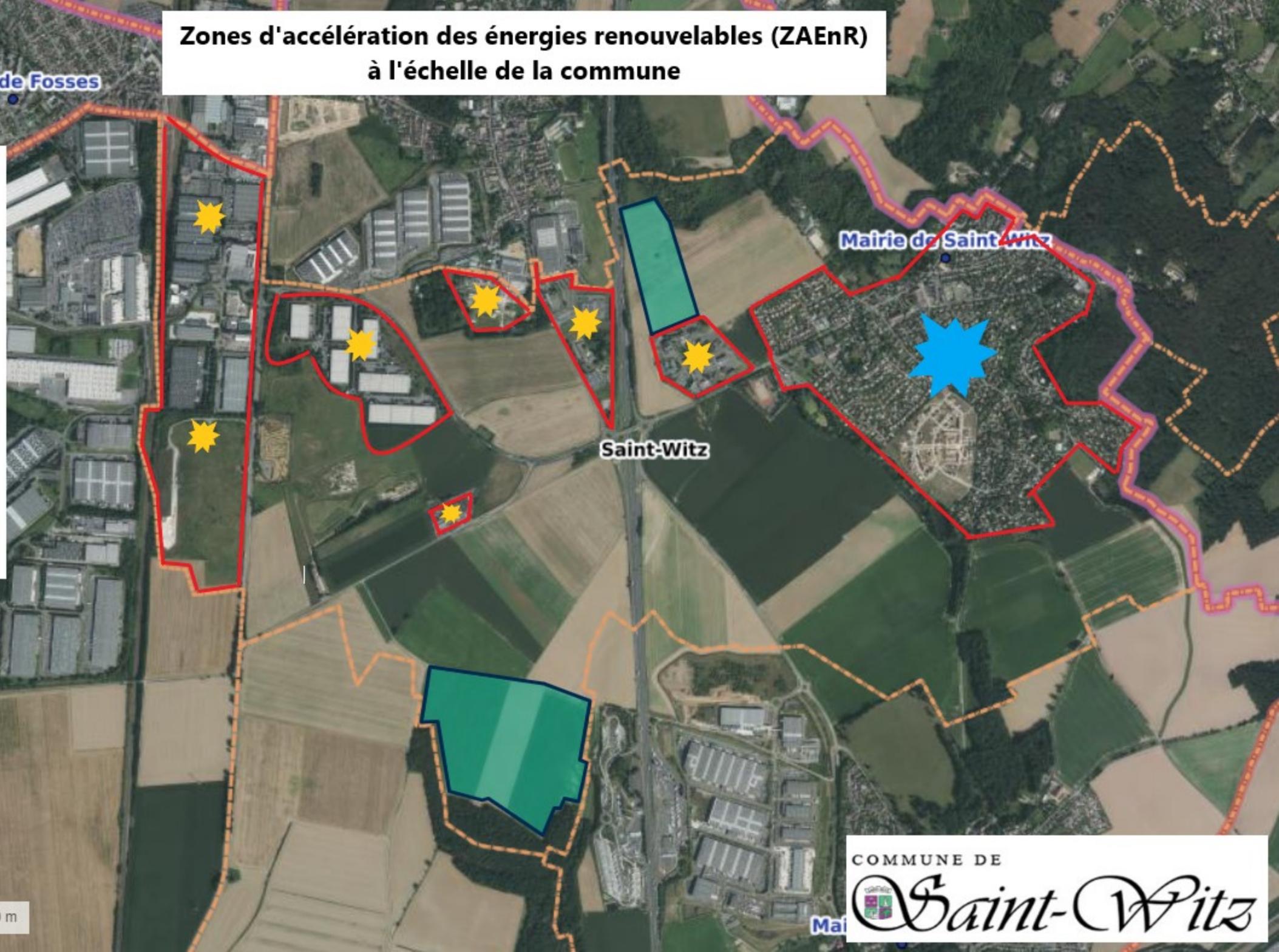
 géothermie profonde ou en surface

 solaire thermique

L'énergie photovoltaïque

 sur ombrières de parking et toitures

 sur les toitures



Échelle 1 : 17 640

0 ————— 500 m